



# JOURN@L FOOT

N°509 DU 3 MARS 2022

## MEDAILLES DE DISTRICT

Demande à adresser au DISTRICT, date limite le 30 avril 2022.

## MEDAILLES DE LIGUE

Demande à adresser au DISTRICT et non à la LIGUE, date limite le 5 mars 2022.

## IMPORTANT - FEUILLES DE PLATEAUX U7 ET U9

Afin de faciliter le contrôle des licences sur les feuilles, merci de demander aux dirigeants et/ou éducateurs d'indiquer le nom du club qu'ils représentent lors des plateaux pour éviter les amendes.

## « MA 1ÈRE LICENCE DIRIGEANTE OU VOLONTAIRE »

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football et sa Commission Régionale de Féminisation souhaitent développer la mixité et encourager l'implication des femmes dans les fonctions de dirigeantes au sein des clubs de football.

Aussi, le Conseil de Ligue a décidé le renouvellement, pour la saison en cours 2021/22, du dispositif « Ma première licence dirigeante ou volontaire ».



## SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1

APPEL P2

REGLEMENTS P3

FEMININES P5

JEUNES P7

FORMATION P8

FUTSAL P8

STATUT DES EDUCATEURS P10

TECHNIQUE P11

ARTHAZ SPORTS – UGINE

### TOURNOIS

---

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

### TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger > Formulaires divers > Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

*Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.*

### CORRESPONDANCE

---

#### **F.F.F. :**

Semaine du Foot Féminin

#### **LAURAFoot :**

Invitation des femmes dirigeantes

### **CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :**

#### **Commission d'Appel :**

Foot St Jeoirien – Seynod

#### **Commission de Discipline :**

Jux – Linard - Foron FC – Beaumont Collonges FC

#### **Commission des Jeunes :**

GFA Rumilly Vallières (2) – US Challex - Zuaboni

#### **Commission Sportive :**

AS Portugais – Thonon Evian Genève – Marin – Haut Giffre – Seynod – GFA Rumilly/Vallières - M. Sellami

#### **Commission des Règlements :**

Allinges

#### **Commission Féminines :**

FC Gavot – ASP Villaz – AS Viuz – US Magland – GFA Rumilly Vallières

Commission de l'Arbitrage :  
AS Marin

# COMMISSION D'APPEL

Président : M. PERRISSIN Christian  
Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

## CONVOCATIONS

---

### DOSSIER D'APPEL N° 07 2021/2022 :

Appel Disciplinaire du club de FOOTBALL SAINT JEOIRIEN et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline  
MATCH n° 23405501 du 13-11-2021 ES OLYMPIQUE 2 – FOOTBALL ST JEOIRIEN

Ce dossier sera étudié le **jeudi 10 mars 2022 à 19h00** au siège du District.

### Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

L'arbitre de la rencontre : Monsieur TEIMA HEDY

### **Pour le club de Football SAINT JEOIRIEN :**

- Monsieur le Président Monsieur STEWEN Linard
- Monsieur COUSIN Nicolas

*La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.*

*Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.*

*Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance.*

*Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci.*

*Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.*

---

### DOSSIER D'APPEL N°8 2021/2022

Appel Disciplinaire du club de LAC BLEU et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE-SAVOIE – PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline  
Match n° 23405201 – Seniors D3 - Poule c du 14/11/2021 : FRANGY 1 – LAC BLEU 1

Ce dossier sera étudié le **jeudi 10 mars 2022 à 19h45** au siège du District.

### Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant

L'arbitre de la rencontre : Monsieur MASSE Anthony

### **Pour le club de LAC BLEU :**

- Monsieur le Président du club ou son représentant
- Monsieur CADOUX Joël, Arbitre Assistant

Monsieur KRASNIQI Clirim, joueur  
 Monsieur ISLAMI Sabri, joueur  
 Monsieur BERTHOLIO Julien, joueur  
 Monsieur CHAPET Bastien, joueur  
 Monsieur MEGOZ Jérémy, capitaine  
 Monsieur GILOT Frédéric, éducateur

**Pour le club de FRANGY :**

Monsieur le Président ou son représentant  
 Monsieur GAUTHIER Eric, arbitre assistant  
 Monsieur PELLEGRINI Fabien, délégué  
 Monsieur GRON Nicolas, capitaine  
 Monsieur BOYMON William, éducateur  
 Monsieur BAUDILLON, spectateur joueur licencié

*La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.*

*Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.*

*Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance.*

*Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci.*

*Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.*

## COMMISSION DES REGLEMENTS

**Présidents** : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

**Réunion du 28/02/2022**

**Publiée le 03/03/2022**

### DECISION

**MATCH n°24216290**

**DOSSIER N° 508/35 : EPAGNY METZ TESSY 1 – FILLINGES 2 – SENIORS COUPE 2<sup>ème</sup> Niveau du 20/02/2022**

**En la forme :**

La réserve d'avant match formulée par le club d'EPAGNY METZ TESSY portant sur le fait « que les joueurs de FILLINGES, Mrs CELTON Yohan et GUDET Rémy seraient en état de suspension au jour de la rencontre » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football. La réserve d'avant match formulée par le club d'EPAGNY METZ TESSY portant sur le fait « que la présente rencontre est un match à rejouer et que le joueur MISSILIER Loïc n'était pas licencié au sein de l'ES FILLINGES à la date de la première rencontre » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

**Au fond :**

Considérant que le joueur GUDET Rémy, a été sanctionné par la Commission de Discipline, lors de sa réunion du 22 novembre 2021, d'un match ferme pour cumul d'avertissements à compter du 29 novembre 2021 ;

Considérant qu'il ressort de l'article 226 des Règlements Généraux de la FFF que « la suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition » :  
 Considérant que cette sanction a été publiée le 25 novembre 2021 et qu'elle n'a pas été contestée

Considérant que l'équipe Senior de FILLINGES 2 n'a pas disputé de rencontre officielle avant la rencontre EPAGNY METZ TESSY 1 / FILLINGES 2 citée en référence et de depuis le 21 novembre 2021 (FILLINGES 2 / SAUVERNY 1)

Attendu que le joueur GUDET Rémy n'a donc pas purgé son match de suspension et n'était donc pas qualifié pour participer à la rencontre sus nommée ;

Considérant que le joueur CELTON Yohan, a été sanctionné par la Commission de Discipline, lors de sa réunion du 29 novembre 2021, d'un match ferme pour cumul d'avertissements à compter du 6 décembre 2021 ;

Considérant qu'il ressort de l'article 226 des Règlements Généraux de la FFF que « *la suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition* » :

Considérant que cette sanction a été publiée le 2 décembre 2021 et qu'elle n'a pas été contestée

Considérant que l'équipe Senior de FILLINGES 2 n'a pas disputé de rencontre officielle avant la rencontre EPAGNY METZ TESSY 1 / FILLINGES 2 citée en référence et ce depuis le 21 novembre 2021 (FILLINGES 2 / SAUVERNY 1)

Attendu que le joueur CELTON Yohan n'a donc pas purgé son match de suspension et n'était donc pas qualifié pour participer à la rencontre sus nommée ;

Enfin, considérant, d'autre part, en application de l'article 226.4 des Règlements Généraux de la FFF, la Commission des Règlements dit que les joueurs GUDET Rémy et CELTON Yohan ont purgé ce match de suspension lors de cette rencontre mais leur inflige une suspension d'un match ferme à compter du 7 Mars 2022 pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension.

**A titre subsidiaire**, la rencontre sus nommée a été remis une première fois sans avoir eu un commencement d'exécution, à ce titre, tous les joueurs qualifiés à la date de la nouvelle rencontre pouvaient participer à la rencontre sus nommée.

**Décision :**

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de FILLINGES 2 pour en reporter le gain à l'équipe d'EPAGNY METZ TESSY 1 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

*Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).*

# COMMISSION FEMININES

Présidente : Claude GRANGE

## PRATIQUE

---

### PLATEAU FEMININ

Dans le cadre de l'organisation des plateaux féminins Foot à 4, Foot à 5 et Foot à 8 de la phase de printemps, vous trouverez ci-dessous le calendrier modifié

**Samedi 16 avril** en extérieur

**Samedi 30 avril** en extérieur

**Samedi 28 mai** en extérieur

**Samedi 4 juin** Événement promotion « **FETE DU FOOTBALL FEMININ** » sur un site unique et sur la journée à ANNECY.

Pour chaque date, nous sommes à la recherche de site accueil afin de pouvoir proposer la pratique (idéalement 2 à 3 sites par date)

N'hésitez pas en renseigner le lien suivant pour candidater à l'accueil et l'organisation d'un ou plusieurs plateaux :  
[.https://forms.gle/fQKZMRUxBkMwTwcU6](https://forms.gle/fQKZMRUxBkMwTwcU6)

La campagne d'inscription débutera le lundi 28 mars 2022.

**Les plateaux féminins sont l'occasion de réunir les joueuses U7F à U13F de votre club afin de les faire évoluer ensemble.**

### FESTIVAL U13F (Tour qualificatif)

**SAMEDI 19 MARS 2022**

**Poule A : Cheran (Club Accueil) – Argonay/Annecy le vx – La Semine – GFA**

**Poule B : Ent.Annecy/Meythet/Pringy (Club Accueil) – USAV – Sillingy – Lac Bleu**

**Poule C : Douvaine (Club Accueil) – Perrignier – Ballaison**

**Poule D : Annemasse/Gaillard (Club Accueil) – Beaumont/Collonges – TEGG – Ent. StPierre/Foron**

Vous trouverez l'organisation sportive du tour qualificatif sur le site internet.

**Le tour final se déroulera à Divonne les bains le samedi 2 avril sur la journée.**

### CHAMPIONNAT U18F

**La phase de printemps du championnat U18F débutera le samedi 26 mars 2022.**

**Les 6 premiers du championnat d'Automne/hiver composeront la poule Haute.**

**Les 5 derniers du championnat d'Automne/hiver composeront la poule Basse.**

**Uniquement des matchs Aller.**

**Calendrier :**

**Coupe T1 samedi 19 mars – Championnat J1 samedi 26 mars - Championnat J2 samedi 2 avril - Championnat J3 samedi 3 avril - Championnat J4 samedi 7 mai – Coupe T2 samedi 14 mai - Championnat J5 samedi 21 mai – Coupe ½ finale samedi 28 mai – Coupe Finale samedi 11 juin**

## TECHNIQUE (Plan d'action)

---

- **PPF U12F :**
  - Mercredi 27 avril Centre de perfectionnement

- Mercredi 1 juin Match de préparation
- Mercredi 15 juin Match de préparation
- Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse
- **PPF U13F :**
  - Mercredi 27 avril Centre de perfectionnement
  - Mercredi 1 juin Match de préparation
  - Mercredi 15 juin Match de préparation
  - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse
- **PPF U14F :**
  - Mercredi 16 mars Centre de perfectionnement

### Liste des joueuses sélectionnées

NOM – Prénom	Clubs
ASSI Amarens	FC Gavot
BOUHADRA Jasmine	TEGG
BUISSON Maelly	US Annemasse/Gaillard
CHAABAN Céline	TEGG
CHAMOT Mathilde	ASP Villaz
CHARON Mélina	Cranves Sales
FIRNIU Lily	Es Thyez
GUIGUE BERTHET Jessie	Marignier
KIEFER Kléa	TEGG
LOUP Ninon	Fc Vallée verte
LUCAS Célia	Marignier sport
MEYNET MEUNIER Mathilda	CSAP
MIKAELIAN Milena	FC Annecy
PAPILLON Djina	Fc Vallée verte
POINTE Victoire	US Annecy le Vieux
ROSSITER Charlotte	ESCO
VUARAND Cyrielle	FC Gavot

- Mercredi 13 avril Match de préparation
- Lundi 18 avril Tournoi de préparation
- Samedi 30 avril Challenge Inter District
- **PPF U15F :**
  - Jeudi 28 avril Centre de perfectionnement
  - Mercredi 8 juin Match de préparation
  - Mercredi 22 juin Match de préparation
  - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse

### DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

# COMMISSION DES JEUNES

Président : Jean-Michel BAULMONT

## U13 – Festival

---

Tel que le précise le règlement, les rencontres du Festival u13 ne pourront être reportées pour cause de cas de Covid. En cas de non-participation, les équipes seront éliminées.

### **Equipes qualifiées pour le 3<sup>ème</sup> Tour – Samedi 12 Mars 2022**

Allinges – Annecy – Annecy le Vieux – Annemasse Ambilly Gaillard – Bonneville – Bons en Chablais – Chéran – Cluses Scionzier – Divonne – Foot Sud 74 – Foron – Gavot – GFA Rumilly Vallières - GJ Dingy/Lanfonnet – GO Bas Chablais – Gpt des Usses - Ht Giffre – La Filière - Lyaud Armoy – Marignier – Pays de Gex Foot – Perrignier – Poisy – Sallanches – Semnoz-Vieugy – Sillingy – St Pierre – Thonon – Thonon Evian Gd Genève – Vétraz – Villaz – Ville la Grand

### **Finale Départementale**

Elle aura lieu **samedi 2 avril à Divonne**. Dès les résultats du 3<sup>ème</sup> tour, les clubs qualifiés recevront les informations nécessaires au bon déroulement de la journée.

### Participation

- La mixité est autorisée pour les filles (y compris u14F) dans les équipes U 13 garçons.
- Autorisation de surclasser 3 joueurs ou joueuses U11.
- Le temps de jeu par joueur et joueuse doit être au moins égale à 50% du temps de jeu total.
- Les équipes doivent être composées de 11 joueurs ou joueuses

### Qualification des joueurs et joueuses

Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés dans leur club au plus tard le 31 janvier 2022.

Possibilité de faire jouer un maximum de 4 joueurs ou joueuses mutés par équipe dont 2 hors période

### Epreuves

- Rencontres
- Défis techniques (conduite et jonglerie)
- Quizz règle de vie et règle du jeu

### Actions et animations associées

- Arbitrage à la touche par 1 joueur et joueuse du match précédent
- Challenge des supporters (visuel, ambiance, Fair-Play...)

### Protocole sanitaire

#### **A préciser en fonction de l'évolution des directives gouvernementales.**

A ce jour, l'entrée dans l'enceinte du stade sera autorisée pour

- Les personnes de 16 ans et plus munies d'un pass vaccinal
- Les jeunes âgés de 12 à 15 ans inclus munis d'un pass sanitaire
- Le port du masque sera obligatoire dans toute l'enceinte du stade excepté pendant les matchs et leurs encadrements effectifs

# COMMISSION DE FORMATION

Résultats de la certification CFF1 du samedi 26 Février 2022 à VILLE LA GRAND :

NOM Prénom	CLUB	Partie Pédagogique	Partie Entretien	Diplôme CFF1
ALLAMAND Angèle	FC PAYS DE GEX	VALIDE	VALIDE	OUI
BOURY Jérôme	US VETRAZ MONTHOUX	VALIDE	VALIDE	OUI
EMMANUELLI Lucie	CS AYZE	NON VALIDE	VALIDE	NON
SAHRAOUI Moussa	THONON EVIAN GG FC	VALIDE	VALIDE	OUI
VITALI Jean François	US VETRAZ MONTHOUX	VALIDE	VALIDE	OUI

Résultats de la certification CFF2 du samedi 26 Février 2022 à VILLE LA GRAND :

NOM Prénom	CLUB	Partie Pédagogique	Partie Entretien	Diplôme CFF2
ALTAY Fatih	GFA RUMILLY VALLIERES	VALIDE	VALIDE	OUI
CHAUVIRE Damien	ES VALLEIRY	VALIDE	VALIDE	OUI
DERONT Jérémy	ES THYEZ	NON VALIDE	NON VALIDE	NON
LABAYE Geoffrey	FC CRANVES SALES	NON VALIDE	VALIDE	NON
GUILLE Hervé	AJ VILLE LA GRAND	VALIDE	VALIDE	OUI
PERBET Sébastien	PJ HAUT BUGEY	VALIDE	VALIDE	OUI
PEREIRA DOS SANTOS Carlos	CS PERRIGNIER	VALIDE	VALIDE	OUI
VAUCHER Jean Marc	ES AMANCY	NON VALIDE	VALIDE	NON
PORCHERON Rémi	GFA RUMILLY VALLIERES	VALIDE	VALIDE	OUI
YILDIZ Mikail	CA BONNEVILLOIS	VALIDE	VALIDE	OUI

## COMMISSION FUTSAL

### CHALLENGE U13 – Classement :

- 1<sup>er</sup> – Groupement CS2A
- 2<sup>ème</sup> – ES VALLEIRY
- 3<sup>ème</sup> – AS THONON
- 4<sup>ème</sup> – Entente MEGEVE – COMBLOUX
- 5<sup>ème</sup> – AJ VILLE LA GRAND
- 6<sup>ème</sup> – ODYSSEE

### CHALLENGE U15 – Classement :

- 1<sup>er</sup> – CS MEGEVE
- 2<sup>ème</sup> – AS THONON
- 3<sup>ème</sup> – ODYSSEE

**Comme en 2019, les vainqueurs se verront remettre un bon d'achat d'une valeur de 300 € chez notre équipementier sportif.**

A l'étude, une dotation supplémentaire pour tous les participants pour avoir fourni un gymnase.

### CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

JOURNEE N°12

24170581 CBF 74 contre A FUTSAL ROCHETTE O 1

SAMEDI 19 MARS 2022 A 20H00 GYMNASE P FALLION A BONNEVILLE 74130

24170582 F C MARNAZ contre A S THONON

MERCREDI 02 MARS 2022 A 19H30 Gymnase ROSSET 74460 MARNAZ

24170583 CHARTREUSE GUIERS contre FUTSAL BOURGET UNITED 1

MERCREDI 02 MARS 2022 A 21H00 GYMNASE DES ECHELLES AUX ECHELLES 73360

24170584 FUTSAL BOURGET UNITED 2 contre F C RUMILLY VALLIERES  
JEUDI 03 MARS 2022 A 21H00 GYMNASE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

24170585 FLAC ANNECY 2 contre L'ODYSSEE  
SAMEDI 05 MARS 2022 A 18H30 GYMNASE SOMMEILLER 74000 ANNECY

24170586 A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre AIX FC  
VENDREDI 04 MARS 2022 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE 73110 VALGELON LA ROCHETTE

JOURNEE N°13

FUTSAL LAC ANNECY 2 contre A FUTSAL ROCHETTE O 2  
SAMEDI 12 MARS 2022 A 18H30 GYMNASE SOMMEILLER RUE DES SŒURS BLANCHES 74000 ANNECY

FC RUMILLY VALLIERES contre L'ODYSSEE  
DIMANCHE 13 MARS 2022 A 19H30 GYMNASE MONERY 74 RUMILLY

A FUTSAL ROCHETTE O 1 contre AIX FC  
VENDREDI 11 MARS 2022 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE 73110 VALGELON LA ROCHETTE

CBF 74 contre FC MARNAZ  
DIMANCHE 13 MARS 2022 A 19H00 AU GYMNASE P BRIFFOD 74 BONNEVILLE

FBU 1 contre FBU 2  
JEUDI 10 MARS 2022 A 21H00 GYMNASE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

AS THONON contre CHARTREUSE GUIERS  
DIMANCHE 06 MARS 2022 A 19H00 MAISON DE SPORTS 74200 THONON LES BAINS

MATCHS EN RETARD OU REPROGRAMMES

24170541 A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre A S THONON se jouera le vendredi 18 mars 2022 à 21h00 au gymnase du Centenaire 73110 VALGELON LA ROCHETTE

24170563 A FUTSAL ROCHETTE O 1 contre ODYSSEE se jouera le vendredi 29 Avril 2022 à 21h00 au gymnase du Centenaire 73110 VALGELON LA ROCHETTE

24170635 A S THONON contre A FUTSAL ROCHETTE 1 LE DIMANCHE 27 MARS A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170607 A S THONON contre A FUTSAL ROCHETTE 2 LE DIMANCHE 24 AVRIL A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170549 A S THONON contre AIX FC LE DIMANCHE 08 MAI A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170642 A S THONON contre CBF 74 LE DIMANCHE 22 MAI A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170555 F BOURGET UNITED 1 contre FCRUMILLY VALLIERES JEUDI 28 AVRIL 2022 A 21H00  
GYMNASE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

A l'attention des clubs FBU et MARNAZ, il faut trouver une date pour votre rencontre remise du mercredi 02 Février 2022.

La commission propose une réunion visio le mercredi 09 mars à 19h00 avec toutes les équipes de la poule de championnat afin de tenter de finir la saison dans les meilleures conditions possibles et d'échanger sur la saison prochaine.

Seuls les problèmes liés au championnat séniors seront abordés.

Le lien et code vous seront communiqués très prochainement.

# COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Présidents : MM. Lucien BAUD – Alain VOSDEY

## SITUATION DES CLUBS AU 24.02.2022

---

### **SENIORS D1 MASCULIN**

#### **Clubs en dérogation :**

FC BALLAISON  
FC DU CHERAN  
FC THONES

#### **Clubs en règle :**

SS ALLINGES  
US ANNECY LE VIEUX  
US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD  
US CHILLY  
GFA RUMILLY VALLIERES  
HAUT GIFFRE FC  
JS REIGNIER  
MARIGNIER SPORT  
ES SEYNOD  
AS SILLINGY  
THONON EVIAN GRAND GENEVE  
ES SEYNOD

### **SENIORS D1 FEMININE**

#### **Clubs en règle :**

US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD  
FC CHAMBOTTE  
FC DU CHERAN  
ES CHILLY  
ES DOUVAINNE LOISIN  
US MARGENCEL  
MARIGNIER SPORT  
JS REIGNIER  
AS THONON

### **U20 D1**

#### **Club en dérogation :**

CO CHAVANOD

#### **Clubs en règle :**

BEAUMONT COLLONGES FC  
FC DU CHERAN  
CLUSES FC  
CRANVES SALES FC  
GJ DINGY LANFONNET  
US PRINGY  
US SEMNOZ VIEUGY

**U17 D1****Clubs en dérogation :**

GJ DINGY LANFONNET  
THONON EVIAN GRAND GENEVE

**Clubs en règle :**

US ANNECY LE VIEUX  
AG BONS EN CHABLAIS  
CLUSES SCIONZIER FC  
GP PAYS DU MONT BLANC  
GFA RUMILLY VALLIERES  
AS SILLINGY  
THONON EVIAN GRAND GENEVE

**U15****Clubs en dérogation**

CS2A  
HAUT GIFFRE FC

**Clubs en règle :**

US ANNECY LE VIEUX  
AG BONS EN CHABLAIS  
CLUSES SCIONZIER FC  
PAYS DE GEX FC  
US PRINGY  
THONON EVIAN GRAND GENEVE

*Nous rappelons que les clubs Seniors masculin et féminin D1 en infraction ont 60 jours et les clubs U20 U17 U15 D1 ont 30 jours à partir de la première journée de championnat, afin d'être en conformité avec le Statut des Educateurs.*

**Autres**

US ANNECY LE VIEUX : Changement d'éducateur noté  
FC THONES : Changement d'éducateur noté

# COMMISSION TECHNIQUE

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

**RAPPEL**

Veillez consulter toutes les semaines le PV Annexe Technique afin de prendre connaissance des modifications de plateaux (suppression/rajout d'équipes, modifications des lieux de plateaux, modifications des coordonnées des éducateurs)

Compte tenu du manque de terrains disponibles sur certaines dates, 2 plateaux peuvent avoir lieu sur un même terrain. Il appartiendra donc au club accueil de prévenir les équipes adverses que :

- les u7 ou u9 joueront à **9h30**
- les u11 joueront à **11h**

**Festi-Foot**

Chaque club est invité à participer sur ½ journée. Il est possible de choisir votre venue le matin ou l'après-midi et ce **10 jours** avant la date FF.

Une fois la répartition des clubs faites, les responsables des catégories devront s'arranger entre eux pour modifier leur présence. En cas de besoin, contacter **Sandrine Janssoone (et non le club accueil)**

**Matin** : Accueil de **9h à 9h20** –Fin à 12h

**Après-midi** : Accueil de **13h à 13h20** –Fin 16h

### 05.03 : Ville la Grand

*Clubs invités le matin (24)* : Annemasse Ambilly Gaillard (6)- Arenthon (1) – Cornier (1) – Cranves Sales (3) – Ent. St Jeoire la Tour (1) - Reignier (2) – St Cergues (1) - TEGG Fem (2) – Vetraz (3) – Ville la Grand (4)

*Clubs invités l'après-midi (26)* : Amancy (5) - Annemasse Ambilly Gaillard (6)- Bonne (1) – Evires (2) – Fillinges (3) – Foron (1) – Pers Jussy (2) – Salèves (2) — Vallée Verte (2) – Viuz (2)

### 12.03 : Cluses FC

*Clubs invités le matin (18)* : Ayze (1) – Bonneville (3) – Cluses Scionzier (3) – Combloux (3) – Magland (1) – Marnaz (1) - Megève (1) – Thyez (4) – Vougy (1)

*Clubs invités l'après-midi (22)* : Cluses (2) – Mt Blanc (2) – Marignier (4) – Haut Giffre (4) – St Pierre (5) – Chamonix (2) – Sallanches (3)

19.03 : Sciez

26.03 : Cessy/Gex (**Site de Gex** et non Cessy comme indiqué sur les calendriers)

09.04 : Chavanod

### Journée Nationale des u7

Annecy le Vieux le **samedi 18 Juin 2022**

### Finale Départementale Festival u13

Divonne le samedi **2 Avril 2022** (toutes les informations sont sur le PV Jeunes)

### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

---

Afin d'éviter les amendes pour feuilles de matchs manquantes (50€), nous demandons aux responsables de plateaux et éducateurs de nous faire parvenir une feuille de match (U7 ou U9) avec le motif du report.

### U9

#### **Le 12.02.2022**

Vuache 1 – Sauverny 1 – Brevon 1 – Léman 1 – Anthy Margencel 3 – Gavot 1 – Bonneville 1 -Marignier 1 – Sallanches 4 – Magland 1 – Marnaz 1 - St Pierre 5 – Pringy 6 – La Filière 3 – Semnoz 1 - Ville la Grand 1 - St Jeoire La Tour 1 – Etrembieres 1 - US AAG 17